

**L'an deux mille quinze et le vingt-deux Janvier à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Eric VIGNEAU, Maire.  
La convocation était 15 Janvier 2015.**

**PRESENTS** : ANTONUTTI Véronique, LACAMPAGNE J-François, LE MOIGNE André, LE PROVOST Virginie, MEYNIÉ Hélène, PERAUDEAU Christian, POUBLAN Patrice, SARRAZIN Paulette.

**EXCUSES** : GUERIN Hervé, MARQUET Sophie,  
**Secrétaire de séance** : Mme Véronique ANTONUTTI.

Après lecture donnée par André LE MOIGNE, le compte rendu de la dernière réunion en date du 02 Décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

### **001- COMPETENCE SPANC :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2224-8, L.2224-9,

Vu l'Arrêté du 06 Mai 1996 fixant les modalités du contrôle technique exercé par les communes sur les systèmes d'assainissement non collectif,

Vu La délibération Favorable du Syndicat Intercommunal des Eaux de GRIGNOLS en date du 10 Décembre 2014

Considérant l'obligation faite aux communes de prendre en charge les dépenses de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif au plus tard le 31 Décembre 2005,

Considérant la nécessité de vérifier pour les installations neuves ou réhabilitées la conception, l'implantation et la bonne exécution des ouvrages,

Considérant la nécessité de vérifier périodiquement le bon fonctionnement de l'ensemble des ouvrages,

Considérant que la Communauté de Communes du Bazadais, issue de la fusion de la CDC de Bazas et de la CDC Captieux-Grignols, n'exerce plus cette compétence depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015. Considérant que la commune avait transféré cette compétence à la CDC Captieux-Grignols.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de transférer cette compétence au Syndicat Intercommunal des Eaux et Assainissement de la Région de GRIGNOLS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- de transférer la compétence du Contrôle des Assainissements non collectifs au Syndicat Intercommunal des Eaux et Assainissement de la Région de GRIGNOLS
- d'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

### **-002- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la réunion communautaire est prévue ce Jeudi 29 Janvier à LADOS. Il donnera le compte rendu des décisions communautaires lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

### **CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu des deux dernières réunions de la commission. Le montant des charges transférées porte sur les compétences Action Sociale et Enfance et ne concerne que les communes de l'ancienne CDC de Bazas. Pour l'heure, pas moins de six hypothèses de calcul ont été présentées, aucune décision n'a été prise, le Conseil Communautaire devra choisir le mode de calcul qui sera utilisé.

## **-003- LES SYNDICATS :**

### **SICTOM :**

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la réunion du 11 décembre dernier.

Il a été procédé à l'élection d'un nouveau membre auprès du comité syndical en la personne de Mme Sophie DUBRANA. Les Tarifs restent inchangés. Le projet de création d'une déchetterie à St-Macaire est abandonné au profit de la réhabilitation de l'existante Zone de Dumes. En effet, l'opportunité du déménagement du SISS permet d'envisager l'acquisition des terrains qu'il occupait.

Une nouvelle déchetterie en modulo-béton est prévue sur cet emplacement pour un investissement estimé à 212 000 €. L'USSGETOM a validé l'inscription au projet « Territoire zéro déchet ».

### **SDEEG :**

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de l'assemblée Générale du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde en date du 18 Décembre dernier. Après le débat d'orientation budgétaire, le budget a été voté. Il a été question du tarif pour le diagnostic énergétique des bâtiments communaux ; en ce qui nous concerne et comme nous avons adhéré à cette compétence optionnelle, cela nous coutera 122 € pour la salle communale.

Il a ensuite été évoqué les nombreuses compétences pour lesquelles le Syndicat peut être sollicité dans le cadre de nouvelles missions ( gestion des déchets, instruction dossiers urbanisme, etc) , pour ce faire les statuts devront être modifiés ainsi que la dénomination. Par rapport à cette dernière une réflexion est menée pour conserver le sigle avec une nouvelle signification.

### **SYNDICAT DES EAUX DE GRIGNOLS :**

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la réunion du 10 Décembre à laquelle il représentait seul la commune, mais en possession d'une procuration de Jean-François LACAMPAGNE qui n'était pas disponible. Il fait remarquer que sur 20 membres il y avait sept absents et une seule procuration, donc il redoute que le quorum ne soit pas atteint à toutes les réunions. Outre la prise de la compétence assainissement qui a fait l'objet du premier point de la réunion du Conseil Municipal de ce soir et pour laquelle le Syndicat a été favorablement unanime, il a été évoqué plusieurs sujets.

Le Syndicat va participer à la cotisation de la mutuelle MNT de de la secrétaire, seul agent . Des emprunts souscrits auprès de la Caisse d'Epargne ont été renégociés , un seul concerne l'AEP , il passe d'un taux de 3.48 % à 2.93 % ;

Les indemnités légales du Trésorier ont été votées à taux plein.

Les travaux de changement de canalisations relatifs à la modification du tracé de la RD10 entre « Mitton et Grignols », évalués à 280 000 € pour 3 km de canalisation attendent l'assurance d'un projet de financement par le Conseil Général. M. BAILLE, Vice-président du Syndicat des Eaux et Conseiller Général du Canton devait recevoir le 12 Décembre le Directeur des Services du Conseil Général et parler de ce sujet.

Travaux de réhabilitation du Château d'Eau de Samazeuilh, suite à l'appel d'offres et la réception de trois offres les travaux ont été attribués pour 155 245 €, l'estimation des travaux était de 266 300 €.

Pour pouvoir prétendre aux aides du Conseil Général dans le cadre du Fonds d'Aide au Renouvellement des Réseaux il est nécessaire de réaliser une étude diagnostic ou un schéma de distribution d'eau potable, le coût de cette étude est de 60 000 € mais elle est subventionnée à hauteur de 80 %.

Le temps de travail de la secrétaire demande à être revu par rapport au volume de travail, il va être étudié la possibilité de passer à 28 Heures par semaine, actuellement elle fait 21 Heures. Une régularisation est nécessaire pour la parcelle sur laquelle est construit le Château d'Eau du « Mazerol » qui reste la propriété d'un particulier. L'agence Régionale de Santé demande à identifier les canalisations en PVC posées avant 1980 pour des contrôles.

### **SIVOS DE BAZAS :**

Paulette SARRAZIN donne le compte rendu de la dernière réunion en date du 12 Novembre 2014, Virginie LE PROVOST était excusée.

Le bilan des transports scolaires de l'année scolaire écoulée a été donné, on note un excédent pour 2012/2013 de 22 101.58 €

Il reste cependant des impayés sur plusieurs exercices qui s'élèvent à un total cumulé de 15 095.79 €, on peut souligner que pour l'année 2013/2014 il reste 4 000 € à recouvrer.

Les effectifs sont en légère progression + 20 élèves par rapport à l'année scolaire précédente soit un effectif de 1170 élèves de transportés. Certains circuits ont été revus pour mieux répartir les élèves. Sur la commune l'arrêt de « Mitton » est concerné car il passe du circuit 8 au circuit n° 21.

Du matériel a été acheté pour le secrétariat un ordinateur portable et un copieur pour une dépense totale de 1 968 €. Le taux des indemnités versées aux comptables a été reconduit à 50 % pour l'année 2014 au cours de laquelle deux trésoriers sont intervenus.

Il a été décidé de recruter pour 5 heures par semaines l'agent chargé de la sécurisation du parking lors de la traversée des élèves ; le contrat doit être adapté car l'agent est déjà employé par la CDC. Le pont de l'Ascension qui tombe le vendredi 15 Mai sera compensé durant les après-midi des mercredis 08 Avril et 06 Mai.

### **-004- TRAVAUX 2015 :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil que l'Association de DFCI va réaliser des travaux sur la piste de « Pinon » en 2015 avec l'aide de subventions Européennes mais ils ne peuvent tout faire si les communes ne participent pas ; les communes sont sollicitées pour 10 % du coût, pour SENDETS, cela va représenter 1948 €, il demande l'avis au Conseil Municipal, ce dernier est favorable pour inscrire cette dépense au Budget 2015.

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil de réfléchir aux travaux à réaliser mais avant il demande à chacun de donner son avis sur l'éclairage du parking qui a été terminé ; l'ensemble du Conseil est satisfait.

Pour les projets sont listés les points suivants :

- Toiture du porche du cimetière et voir la cloche de l'Eglise
- Assainissement du logement du Presbytère
- Electrification rurale mise en sécurité de certains secteurs encore en 3 fils
- Changer les menuiseries du logement de l'Ecole
- Mettre des buses au fossé partie communale du Presbytère

### **-005- QUESTIONS DIVERSES :**

**TELETHON :** Le Maire et plusieurs conseillers sont allés le soir de la Manifestation remettre la promesse de don de la commune décidée lors de la dernière réunion. Ils ont été interpellés par rapport à une étape à SENDETS des vélos qui n'avait pas été organisée. Il s'avère que c'est un malentendu lors de la réunion relative à la préparation de la manifestation du Téléthon sur le canton.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 Heures 50.